

Edito | Ces vols de grues cendrées que les Landes ont su si bien accueillir...

Tant que les beaux vols de grues cendrées descendront de l'est et du nord, en ces jours d'automne, nous continuerons à nous émerveiller, à battre le rappel des uns et des autres pour ne pas manquer ces quelques moments qui nous rappellent au devoir d'humilité. Pour moi c'était hier, ce 3 novembre, et elles filaient à vive allure vers le bec d'Ambès et, je n'en doutais pas, vers cet extraordinaire réserve d'Arjuzanx où en quelques jours elles sont passées d'une petite centaine à plus de dix mille. Un site parfait pour l'hivernage et l'observation. Toutes ne resteraient pas, en route pour la péninsule ibérique ou le Maroc, mais beaucoup éliront domicile dans nos Landes où on les vénère et où elles font partie du patrimoine.

Une magnifique réussite dont il faut rappeler la genèse pour mesurer ce que l'homme peut faire de mieux, non seulement à l'écoute de la nature mais en cherchant à créer des lieux privilégiés pour la rencontre patiente et la découverte de la faune et de la flore. Songeons que ce site de quelques 2600 hectares est né de la réhabilitation d'une mine de lignite qui avait été exploitée par EDF pour alimenter une centrale thermique. Les travaux qui y ont été entrepris ont permis de tirer le meilleur parti d'espaces naturels sensibles, avec l'accord de quatre communes et l'acquisition du site par le département des Landes dont l'implication a facilité sa sauvegarde et la réalisation d'aménagements propices à l'observation.

Mettre en valeur cette réussite, en ces jours qui annoncent la venue d'une autre saison, nous donne aussi l'occasion de rappeler ce que recèle cette grande région: l'Aquitaine d'hier et la Nouvelle d'aujourd'hui... une diversité extraordinaire de sites protégés et de réserves qui ne l'auraient pas été si la sagesse des hommes, l'attention vigilante des associations (qu'on me permette, ici, un hommage particulier à Pierre Davant, l'apôtre de la Sepanso), la prise de conscience des élus et le rôle des services de l'Etat n'y avaient concouru. Un Parc national, celui des Pyrénées, quatre parcs régionaux, celui des Landes de Gascogne, celui du Marais Poitevin, celui du Périgord-Limousin, celui de Millevaches dont le périmètre va être étendu et bientôt un cinquième, celui du Parc naturel du Médoc qui vient d'être soumis à enquête publique. Autant d'atouts pour donner du sens au mot durable et ajouter à l'attractivité de ce pays qui sait veiller à la richesse de son environnement.



Joël Aubert

Crédit Photo :
Publié sur aqui.fr le 04/11/2017
[Url de cet article](#)